

Fermeture de la Patinoire de Boulogne : contre-vérités, manipulations et réalité

Dans sa communication du 24 mai 2024, la mairie de Boulogne avait, pour justifier le projet de fermeture de la patinoire, présenté un coût exorbitant des travaux qui auraient été engagés : « depuis 2004, la ville aura dépensé 29,5 M€ »

Cette présentation, reprise plusieurs fois par la suite, est fallacieuse et destinée à tromper les boulonnais. Les 29,5 M€ concernent l'ensemble du complexe piscine-patinoire et les montants investis portent essentiellement sur la piscine, et non sur la patinoire **qui n'a bénéficié d'aucun nouvel investissement depuis la rénovation de 2003-2004, soit pendant plus de 20 ans...**

Le maître d'œuvre TNA Architectes, ayant assuré cette rénovation détaille ainsi sur son site internet le coût des travaux pour chacun des bâtiments :

- 9.3 M€ HT pour la piscine
- 3.9 M€ HT pour la patinoire

Les malfaçons qui sont apparues dès 2009 **n'ont, elles, concerné que la piscine**, notamment l'étanchéité des bassins, et ont entraîné sa fermeture pendant plus d'un an. (cf le rapport de la chambre régionale des comptes d'Île de France de 2017). Un bassin provisoire a également été installé pendant la durée des travaux, pour plus d'un million €. Les assurances n'ont dédommagé la Ville qu'à hauteur de 3,5 M€, les demandes complémentaires ayant curieusement été abandonnées...

La patinoire est, quant à elle, restée ouverte sur cette période et **n'a bénéficié d'aucun investissement durant 20 ans, de 2003 à aujourd'hui.**

Compte tenu des nouvelles normes écologiques qui imposeront un changement des fluides du système de froid de la patinoire en 2030, la Mairie a été amenée à budgéter, enfin, pour la patinoire 2,3 millions € pour remplacer ces fluides et moderniser l'installation technique piscine-patinoire afin :

- d'être en conformité avec les normes à venir en 2030 (fluides de la patinoire)
- de remplacer les aérocondenseurs de 2003 qui donnent, **depuis de nombreuses années, de grands signes de faiblesse et n'ont, étonnamment, pas été remplacés.**
- de permettre le chauffage de tous les bassins de la piscine par la chaleur dégagée par les compresseurs de la patinoire afin de réaliser des économies substantielles de gaz.

Rappelons, en effet, que le système piscine patinoire est basé sur des échanges thermiques entre les deux installations, la chaleur dégagée par les compresseurs de la patinoire pour faire du froid étant utilisée pour chauffer deux bassins de la piscine. Lorsque l'eau des bassins est à bonne température, les calories excédentaires sont normalement évacuées par les aérocondenseurs.

Ces 2,3 millions € ont été inscrits au budget 2023 de la commune et un appel d'offre a été remporté par la société Dalkia Froid Solution pour un montant de travaux estimés à 1 759 999€ HT. Ce projet a obtenu des subventions à hauteur de 70%, pour un total de plus d'1,2 M€, ventilées entre le Département, et l'Agence nationale du sport, **la patinoire ayant été retenue comme l'un des sept équipements structurants ou visant à l'amélioration de la qualité de la vie.**

Malheureusement, alors que par un courrier de juillet 2023 aux associations utilisatrices de la patinoire, M. Le Maire notait sa satisfaction de pouvoir lancer ces travaux sans gêne majeure pour les utilisateurs, ces travaux n'ont jamais été réalisés.

Lors de la mise en glace de septembre 2023, une fuite de fluide n'a, de façon surprenante, pas été rapidement diagnostiquée ni traitée.

Pour monter la glace, les compresseurs ont donc tourné à plein régime, générant des calories excédentaires que les aérocondenseurs de 2003, usés et défaillants n'ont pu évacuer...

Dans l'urgence, et sur décision de la mairie, ces calories ont été transférées à la piscine, faisant monter la température de l'eau de façon très excessive.

Pour refroidir l'eau des bassins, la mairie a ensuite décidé de vidanger en partie les bassins pour y mettre de l'eau fraîche : **un vrai gaspillage qui a porté sur 8 000 m³, et plus de 10.000 m³ sur la saison complète, sans que la glace de la patinoire soit de bonne qualité....**

Si les travaux prévus, budgétés et financés à 70 % par le Département et l'Etat avaient été réalisés, rien de tout cela ne se serait produit.

Défaut évident d'entretien et de pilotage de l'installation, sous-investissement et non-réalisation des travaux prévus sont donc les causes directes de ce gaspillage écologique, et non le réchauffement climatique comme cela a été avancé par la Mairie.

Un bureau d'étude, missionné par la Ville, a estimé que 8,3 millions € seraient nécessaires afin de réaliser des travaux de réhabilitation totale de la patinoire.

Il est curieux de constater que ce même bureau d'étude, nullement spécialisé en patinoires, est le même qui avait estimé l'année précédente que 2,3 millions € étaient nécessaires pour la remise en état technique des installations.... **Où est l'erreur ?**

La patinoire de Boulogne est un lieu emblématique de notre ville, faisant partie de notre patrimoine commun. Plus de 100.000 entrées par an, dont 1 200 enfants pratiquants réguliers, inscrits dans les clubs pour pratiquer leur sport-passion, ayant, pour certains, des horaires scolaires aménagés, les enfants des écoles, les adultes passionnés s'y croisent, assurant une parfaite mixité, sociale et générationnelle. Dans son rôle sportif et social, elle est irremplaçable à Boulogne.

Les 35 000 signatures en ligne dont plus de 15 000 boulonnaises obtenues pour sauver la patinoire, les 700 adhésions, en quelques jours, à l'association « Patiner à Boulogne », créée par l'ensemble des clubs et associations utilisateurs de la patinoire pour défendre celle-ci contre le projet de la mairie, les

1 500 signatures de la pétition papier signées par les boulonnais rencontrés sur les marchés, notamment, et qui presque unanimement s'opposent à la fermeture de la patinoire, ainsi que les fédérations de hockey et de sports de glace et les sportifs olympiques qui soutiennent la patinoire **sont considérés, par la mairie, comme négligeables.**

L'association « Patiner à Boulogne », **croyant, à tort**, à un dialogue franc et constructif avec la mairie a proposé, début juin, un plan de travaux à réaliser et d'autres schémas de gestion de l'équipement.

- 1) Concernant les travaux, l'idéal aurait été, évidemment, que la mairie réalise en urgence les travaux prévus, ce qui aurait pu être vite engagé, puisque le marché est déjà attribué et que les subventions ont été votées. Jamais cette possibilité, pourtant respectueuse des engagements pris, tant vis-à-vis des associations que des fournisseurs techniques n'a été proposée par la ville.

Mais, à défaut, il était possible, dans un premier temps, de changer en urgence les aérocondenseurs et le fluide de la patinoire, pour un montant de 300 000€, **ce que l'association Patiner à Boulogne, via un mécène, est disposée à financer, dès lors que l'exploitation de la patinoire, sur la saison 2024-2025 aurait été assurée.**-Au-delà des travaux complémentaires auraient pu être budgétés et programmés pour améliorer l'ensemble du fonctionnement de la patinoire et permettre le maintien d'un système de chauffage non carboné des eaux de la piscine. Des estimations des travaux nécessaires, réalisée par les experts techniques des Fédérations de Hockey et des Sports de glace ont évalués à 4 millions €, (et non à 8 millions...), à programmer dans le temps avant 2030, et ventilés entre ce qui a trait à la production de glace d'une part et à une meilleure isolation de l'équipement d'autre part.

- 2) Quant au mode d'exploitation de la patinoire, Patiner à Boulogne est prête à participer à l'organisation de solutions nouvelles, comme un modèle de concession de long terme, permettant au concessionnaire de réaliser les investissements et de les amortir.

Des négociations avec des investisseurs et des partenaires industriels ont été engagées par Patiner à Boulogne, mais un montage sérieux nécessite du temps, c'est pourquoi Patiner à Boulogne a demandé, depuis le début des discussions, au Maire de Boulogne, d'assurer le fonctionnement de la patinoire sur la saison 2024-2025, selon un schéma à définir par la Mairie et le Sous-Préfet (contractualisation, régie...), la saison suivante s'organisant alors dans le cadre juridique et économique négocié d'ici là.

Mais pour ce faire, il faut un véritable dialogue, sincère et constructif, ce qui n'a jamais été le cas de la part de la mairie qui n'a consenti qu'à un simulacre de négociation, pour gagner du temps et décourager les soutiens de la patinoire et de l'association.

Un projet précis et correspondant aux desideratas successifs exprimés par la mairie au cours de plusieurs réunions, dont deux en sous-préfecture avait pourtant été déposé par l'association fin juillet, y compris des engagements financiers. **Mais, pour avancer, il faut une volonté politique pour trouver une solution et celle-ci ne s'est jamais manifestée, la mairie refusant la communication du rapport d'audit puis laissant l'association travailler sur les solutions techniques à apporter, ce qui aurait dû être son rôle.**

Ces propositions n'ont jamais reçu de réponse.

Devant ce manque de collaboration et ce silence, **les associations ont été contraintes à déposer des recours avant l'expiration du délai légal de deux mois afin de préserver les intérêts des boulonnais**, recours qu'elles seraient heureuses d'abandonner si bon sens, bienveillance, respect et intérêt général venaient enfin à prévaloir, avec la réouverture rapide de cette belle patinoire qui appartient à tous les boulonnais.

La mairie est, en effet, totalement responsable de la situation :

- Défaut constant d'entretien de la patinoire depuis de nombreuses années (aérocondenseurs notamment)
- Mauvaise gestion technique de l'installation.
- Communication fallacieuse et trompeuse sur les coûts des travaux et la situation technique de la patinoire
- Simulacre de concertation

De fait, depuis mai 2024, rien n'a été fait par la mairie pour aider à régler positivement ces questions, au contraire.

Aujourd'hui, la maire adjoint aux sports se permet de dire, en réunion, que la patinoire ne rouvrira pas parce que les associations ont attaqué la mairie !!!

Mais qui a attaqué l'autre ?

Qui a informé nos associations, en toute fin de saison, alors que les inscriptions pour la saison 2024-2025 étaient déjà bien engagées, de la fermeture brutale de la patinoire et de leur condamnation à mort ?

Qui a décidé, hors de toute concertation, et sans l'avis des boulonnais, de fermer l'équipement sportif phare de notre ville ?

Qui a décidé, et ce malgré un courrier de toutes les associations de parents d'élèves de Boulogne-Billancourt, de priver les scolaires de Boulogne-Billancourt de cette activité centrale qui permet à plus de 40 classes et près de 1000 élèves boulonnais de profiter d'un cycle de patinage, les solutions de remplacement, sur Meudon, ne concernant qu'une petite partie de ces effectifs, avec des pertes de temps et des coûts de transport considérables...

Qui a décidé autoritairement, d'interrompre brutalement le cursus sportif de plusieurs centaines de jeunes, engagés depuis des années dans leurs activités sportives ce qui, souvent, concerne dans la pratique, la vie de familles entières ?

Qui a décidé de retirer leur emploi aux enseignants salariés de sports de glace, très spécialisés, et qui ne retrouveront, pour beaucoup, pas aisément de travail, sauf à changer de vie ?

Qui a, sans sourciller, décidé de mettre un terme aux activités professionnelles des professeurs travailleurs indépendants qui se retrouvent, du jour au lendemain, sans revenus, et sans aide sociale ?

Qui a décidé de priver les boulonnais, sous de faux prétextes, de ce lieu emblématique au sein duquel, de 7 heures à minuit, tous les jours, de début septembre à fin mai, se pratiquent des activités sportives saines, accessibles à tous, permettant mixité sociale et intergénérationnelle et assurant le développement personnel et l'esprit d'équipe pour beaucoup ?

Non, l'agresseur, c'est la mairie.

Les associations n'ont fait que recourir, au dernier moment, ayant au maximum attendu une avancée de la mairie, aux seules actions qu'elles pouvaient mener, la « concertation » n'ayant été qu'un leurre, pour défendre notre belle patinoire de Boulogne et éviter les drames humains que sa fermeture déclencherait. Il n'est pas trop tard et nous sommes évidemment ouverts au dialogue, à condition qu'il soit positif et constructif, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à aujourd'hui.

Nous devons donc poursuivre, avec votre appui, nos différentes actions, de terrain, de lobbying, ou judiciaires pour que notre ville, nos enfants, nos sportifs, nos scolaires retrouvent le chemin de la patinoire de Boulogne.

Rejoignez l'association « Patiner à Boulogne », ou aidez-nous à poursuivre ces actions, par votre engagement et, si vous le voulez bien, en nous aidant financièrement.

Cette cause est juste, économiquement viable, sportivement et socialement indispensable.

Nous avons besoin de vous, nous comptons sur vous.